



Societe civile pour achat d'une maison

Par **rizlen12**, le **06/05/2008** à **12:39**

Bonjour,

J'ai l'intention pour faciliter l'obtention d'un crédit intéressant auprès des banques de créer une société civile entre moi-même, mon mari et son père (3 revenus seraient alors pris en compte dans l'obtention du crédit) nous serions donc chacun propriétaire à 33% de la maison; je voulais savoir si après la signature de l'acte chez le notaire il y avait possibilité que mon beau-père nous fasse don de sa part et sous quelles conditions et si la banque aurait son mot à dire ou pas; merci.